

COMMUNIQUÉ SOUS EMBARGO

Les organismes en défense collective des droits de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine prévoient un printemps hâtif, chaud et mouvementé

Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, le 2 février 2026 – En ce jour de la marmotte, la Table de concertation féministe Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et Droits Devant n’annoncent pas un retour de l’hiver, mais bien l’arrivée d’un printemps hâtif, chaud et résolument mouvementé. Le sous-financement chronique de nos groupes, plusieurs dispositions du projet de loi 7 ainsi que l’ensemble des orientations du gouvernement caquiste alimentent une motivation inépuisable pour les mobilisations des groupes en défense collective des droits. Dans ce contexte, les deux organisations mettent fin à l’hibernation en participant à la [Semaine québécoise de grève et de mobilisation](#), coordonnée par le Regroupement des organismes en défense collective des droits ([RODCD](#)).

Aux côtés de centaines de groupes à travers le Québec, les organismes en défense collective des droits (DCD) de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine portent les revendications suivantes :

- **Un rehaussement significatif du financement**, soit 155 millions de dollars supplémentaires annuellement pour la mission globale de l’ensemble des groupes en défense collective des droits actuellement financés ;
- **L’inclusion d’un mécanisme permanent d’indexation**, basé sur l’Indice des coûts de fonctionnement du communautaire (ICFC). Pour 2026, nous demandons une augmentation de 3,6 % ;
- **La mise en place d’un processus transparent** afin d’accueillir les groupes actuellement en attente de financement.

Les organismes en défense collective des droits figurent parmi les groupes communautaires les plus sous-financés. Ce manque de ressources a des impacts directs sur les conditions de travail, la rétention des équipes et, ultimement, sur la capacité des organismes à réaliser leur mission — une mission pourtant née de besoins bien réels. À titre d’exemple, la majorité des groupes en DCD disposent d’un financement annuel avoisinant à peine les 100 000 \$. Louise Gallien, coordonnatrice de Droits devant explique: « Comment suis-je censée couvrir les frais de locaux, les coûts de fonctionnement, les salaires et les activités avec si peu ? Sommes-nous condamnées à rester en situation de pauvreté pour prendre soin des personnes qui ont le plus de besoins dans nos communautés ? » Cette réalité s’inscrit dans un contexte plus large de désengagement de l’État et de multiples attaques contre le filet social, qui alourdissent considérablement la charge de travail des groupes en défense collective des droits.

Les organismes en défense collective des droits jouent pourtant un rôle central. Ils portent la voix des personnes qui ont le moins accès au pouvoir et à la justice. Pourtant, plusieurs projets de loi menacent en ce moment le financement de nos groupes, leur capacité d'action et les fondements démocratiques de notre État. Nous pensons notamment au chapitre 4 du projet de loi 7 ainsi qu'au projet de loi 1. « Ce que nous souhaitons, c'est simplement pouvoir réaliser notre mission : défendre les droits des femmes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. En ce moment, le gouvernement nous oblige à consacrer une quantité démesurée de temps à défendre notre existence même », explique Nastassia Williams-Valois, coordonnatrice de la TCFGIM.

C'est pour dénoncer ces réalités que la TCFGIM et Droits Devant se mobilisent dans le cadre de la Semaine québécoise de la défense collective des droits. À quelques semaines du budget 2026, les groupes en DCD n'accepteront pas de jouer dans le jour de la marmotte et le répètent : il s'agit d'une première journée de mobilisation dans un printemps qui s'annonce tout sauf doux et tranquille.

À propos

La Table de concertation féministe Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine mène des actions de défense collective des droits des femmes, soit des activités d'éducation populaire, de mobilisation et de représentation. Elle agit politiquement, sans partisanerie, pour que les droits et les intérêts des femmes de notre région soient concrètement respectés dans divers domaines comme la santé, l'éducation, le développement social et économique de la région.

Droits Devant est un organisme communautaire de la Baie-des-Chaleurs qui œuvre en défense collective des droits des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. L'organisme met de l'avant l'éducation populaire, la mobilisation et la représentation afin de défendre et faire connaître les droits des personnes en situation de pauvreté. Un service d'accompagnement individuel aux personnes prestataires d'assistance sociale est aussi offert.

Renseignements et demandes d'entrevues :

Nastassia Williams | (581) 886-4650 ou contact@femmesgim.qc.ca
Coordonnatrice, Table de concertation féministe Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Louise Gallien, | (581) 886-8856 ou Droits_devant@telus.net
Coordonnatrice de Droits Devant